



COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS-VERBAL N°04 – Réunion Plénière

Réunion de bureau : Samedi 13 septembre 2025

À : 9h30

Présidence : M. Gilles ERMANI

Présents MM. Pierre ALCOVERRO, Gérald BETTANCOURT (Président de la C.D.A du Grand Vaucluse), Réda BETROUNI (représentant de la C.R.A à la C.R d'Appel Disciplinaire), Claude COLOMBO, Arnaud DOUDET, Lionel D'ANTONIO (Président de la C.D.A de Provence), Guillaume JANIN (Président de la C.D.A du Var), Sébastien OURS, Fabrice POREE, Halidi SOULE (Président de la C.D.A des Alpes), Jean-François SOTO (représentant de la C.R.A à la C.R de Discipline),

Excusé(s) : M. Florian BREVET, Jérôme CASCALES, Florian GONCALVES DE ARAUJO, Marion SALEMME, Christopher SPADAFORA, Ahmed TALEB.

Assiste(nt) à la séance : MM. Maxime APRUZZESE et Cyril BOUREAU, C.T.R.A – Olivier GONCALVES DE ARAUJO, Agent administratif

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de **sept** jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le **22** du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur **le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs.**

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

2. L'appel est adressé à la Commission d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet par tout moyen la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de **100 euros**.

SECTION ADMINISTRATIVE

Ouverture de la séance par M. Gilles ERMANI, Président de la C.R.A :

Le président de la C.R.A a ouvert la réunion en exprimant sa satisfaction et son enthousiasme après avoir assisté à une rentrée des arbitres à Cuers où plus de 160 étaient présents, montrant au passage beaucoup de sérieux et de la motivation à l'aube de cette nouvelle saison 2025/2026.

Intervention de M. Arnaud DOUDET :

M. Arnaud DOUDET remercie le Président de la C.R.A pour l'invitation à cette réunion plénière, qui lui permet de mettre des noms sur des visages. Il note la dynamique actuelle et les retours positifs au niveau de la C.R.A.

Il insiste sur le fait que la tenue du budget est un élément très important, ainsi que l'anticipation des actions mises en place.

Il clôture son intervention en félicitant les salariés et les bénévoles de la C.R.A pour leur travail.

Intervention de M. Claude COLOMBO (en visio) :

Claude Colombo prend la parole pour exprimer sa grande satisfaction quant à la prise de parole positive d'Arnaud DOUDET, au fonctionnement actuel de la C.R.A et se dit très confiant pour la suite de l'arbitrage Méditerranéen.

Effectifs 2025-2026 :

M. Cyril BOUREAU prend la parole pour détailler les effectifs 2024-2025 :

- Au 30 juin 2025, la Ligue Méditerranée comptait 1307 arbitres.

- Au 12 septembre 2025, 1023 arbitres étaient licenciés et désignés (110 dossiers en attente, 210 non renouvelés).

Une étude sera faite sur les arbitres n'ayant pas renouvelé leur licence à ce jour.

SECTION TECHNIQUE

Formation Initiale en Arbitrage (F.I.A) :

L'organisation des F.I.A pour cette nouvelle saison est présentée par M. Cyril BOUREAU.

Un kit pédagogique est mis à disposition des C.D.A pour l'organisation des sessions de formation (ballons, plots, coupelles, drapeaux, etc...).

17 sessions sont déjà programmées tout au long de la saison. L'objectif est de se rapprocher des dix-neuf sessions organisées en 2024/2025.

Candidatures Arbitres de Ligue :

M. Cyril BOUREAU garde la parole pour présenter le calendrier concernant les candidatures, et les conditions d'éligibilité.

Le stage Inter Districts (20-21 décembre 2025) est un moment fort de la préparation des candidats car il permet de mieux appréhender les attentes (techniques et savoir-être) de la C.R.A.

La C.R.A a choisi d'attribuer le nombre de places suivants par District pour ce stage :

- Grand Vaucluse : 6
- Alpes : 3
- Provence : 9
- Var : 6
- Cote d'Azur : 8

La journée d'examen à la Ligue est fixée au 28 février 2026. Lors de cette journée, les candidats passeront les tests physiques le matin et les tests théoriques l'après-midi (avec un minimum de 70/100).

Section sportive :

La C.R.A a beaucoup travaillé pour mettre en place une section sportive dans le lycée Emile ZOLA à Aix-en-Provence. 6 Jeunes arbitres de Ligue intègrent cette section sportive.

Les cours (2 séances théoriques et 1 séance pratique) commenceront début octobre 2025.

SECTION DESIGNATIONS

Organisation du pôle désignations :

L'organisation du pôle désignations est détaillée, avec un total d'une dizaine de personnes investies tout au long du processus mis en place.

Concernant le Futsal, il est intégré à partir de cette année au processus général géré par la C.R.A.

Une délégation permanente est laissée aux C.D.A pour les catégories suivantes jusqu'à la date de l'examen d'arbitre de Ligue :

- U14
- U15G

Une délégation est laissée sur la catégorie suivante, après que la C.R.A ait positionné les JAL Féminines :

- U15F
- U18F

La C.R.A tient à remercier chaleureusement les C.D.A pour le travail commun effectué depuis le début de la saison. Toutes les parties prenantes jouent le jeu, ce qui nous permet d'arriver à une couverture des matchs quasi-totale.

SUJETS DIVERS

Intervention de M. Jean-François SOTO concernant la Commission Régionale de Discipline :

M. Jean-François SOTO intervient au sujet de la Commission Régionale de Discipline. Il rappelle l'importance des rapports des arbitres dans le bon fonctionnement de cette dernière.

Il rappelle qu'il prendra contact avec tous les arbitres convoqués en Commission de Discipline, et que les éventuelles auditions pourront se faire en visio-conférence.

La présence des arbitres est toujours un enjeu majeur de la Commission de discipline.

Intervention de M. Lionel d'ANTONIO, président de la C.D.A de Provence :

M. Lionel d'ANTONIO, président de la CDA Provence, souligne la problématique pour couvrir les matchs de 13h, interdisant de faire doubler les arbitres désignés.

Il souhaite revenir sur le sujet des équipements des joueurs, qui ne sont pas forcément respectés lors de tous les matchs.

Un point sera fait lors du stage des observateurs du 20 septembre 2025, ainsi qu'une communication lors des divers rassemblements.

Il termine son intervention pour remercier les formateurs de la CDA Provence pour leur travail et les réussites de la saison passée.

Intervention de M. Guillaume JANIN (en visio), président de la C.D.A du Var :

M. Guillaume JANIN, président de la C.D.A du Var, confirme la difficulté de couvrir les matchs qui ont lieu à 13h.

Il est très satisfait par le travail de l'équipe de la C.D.A du Var, avec 13 réussites à l'examen de Ligue la saison dernière.

Il remercie également la C.R.A (représentée par M. Cyril BOUREAU) pour sa présence lors de la journée de rentrée des arbitres du Var.

Un C.T.A (Conseiller Technique en Arbitrage) va être engagé dès le 1^{er} octobre 2025 dans le Var. L'identité de la personne reçue sera communiquée au plus vite à la C.R.A.

Les tests physiques seront organisés en octobre 2025.

Intervention de M. Halidi SOULE, président de la C.D.A des Alpes :

M. Halidi SOULE, nouveau Président de la C.D.A des Alpes, remercie l'équipe de la CDA pour ces premières semaines de présidence.

Il indique que les Alpes ont 4 candidats JAL potentiels pour cette saison, et 1 en seniors.

Il souhaite également mettre le doigt sur une problématique commune à toutes les CDA , à savoir les dossiers médicaux.

Intervention de M. Gérard BETTANCOURT, Président de la C.D.A du Grand Vaucluse :

M. Gérard BETTANCOURT, nouveau président de la C.D.A Grand Vaucluse, met l'accent sur le fait que les difficultés sont les mêmes dans tous les Districts et les Ligues (ce dernier arrivant de la Ligue Occitanie).

Pour revenir sur le sujet du Statut de l'Arbitrage, il s'est rendu compte que Foot2000 n'était pas toujours très bien renseigné. Ce sujet sera un des axes de travail de la C.D.A.

La difficulté principale réside actuellement dans l'administratif, avec un manque de personnel au niveau du District.

**Le Président
Gilles ERMANI**

**Le Secrétaire
Florian BREVET**